Le Sénat s'est occupé de la vente des fonds de commerce

Il a ratifié la cession à la ville de Lille des terrains de l'enceinte déclassée

Le Sénat a adopté hier une proposition ayant pour objet de modifier et compléter la loi du 17 mars 1909 relative à la vente et nantissement des fonds de commerce.

Ces modifications concernent les insertions à faire dans les journaux officiels et locaux.

Au début de la séance, la Haute-Assemblée avait adopté le projet de cession à la ville de Lille de terrains de la fortification provenant de l'enceinte déclassée de la Place.

La prochaine séance fut fixée au mardi 6 février.

On entrevoit la paix à Lausanne

Toutes difficultés semblent maintenant aplanies

La détente que nous avons signalée hier à Lausanne, s'est encore accentuée jeudi. Déférant au désir des Turcs, Lord Curzon prolongea son séjour à la conférence. D'autre part, les difficultés qui avaient surgi entre la France et l'Angleterre à propos d'une soi-disant intervention séparée de la première auprès des Turcs semblent aplanies. On a maintenant l'espoir d'une solution positive.

Une solution favorable est pratiquement assurée

Londres, 1er. — L'Agence Reuter annonce: « La situation créée par le télégramme reçu à Paris, la nuit dernière, semble s'être complètement modifiée dans la journée.

» Les paroles prononcées ont créé une nouvelle atmosphère et on croit actuellement que la paix est pratiquement assurée.

» Ceux qui escomptaient des développements sensationnels et qui attendaient l'échec de la conférence, sont sérieusement déçus ; mais l'impression qui prévaut est que si la situation actuelle est traitée avec bon sens, on pourra parvenir à un règlement ».

La convention des détroits n'est pas approuvée par les Russes

Lausanne, 1er. — La commission des détroits s'est réunie, ce matin, à 11 heures, sous la présidence de lord Curzon et en présence de M. Tchitchérine.

Ce dernier a déclaré que la Russie ne signera pas la convention relative aux détroits.

Mustapha Kemal s'est marié le 31 janvier

Constantinople, 1er. — Mustapha Kemal Pacha s'est marié le 31 Janvier avec Latife-Hanoun, fille d'Ouchaki Bey, ancien maire de Smyrne.

L'Egypte veut être délivrée du joug britannique

Lausanne, 1er. — La délégation égyptienne prenant acte de la déclaration qu'a faite hier Ismet Pacha, a adressé aujourd'hui à la conférence une nouvelle note dans laquelle elle proteste à nouveau contre le maintien des troupes britanniques dans la vallée du Nil.

La protestation se termine par ces mots : Le peuple égyptien prend le monde à témoin de la violence dont il est victime du fait de l'occupation britannique et proteste encore une fois contre les atteintes apportées par la Grande Bretagne à l'exercice de la souveraineté de la vallée du Nil.

Le Conseil municipal d'Ecaillon est dissous

Le Conseil Municipal de la commune d'Ecaillon (Nord) est dissous.

GROS LOTS

VILLE DE PARIS 1905

Le numéro 46929 est remboursé par 100.000 fr.

Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 25.000 fr. : 20495 ; 122790.

50 numéros sont remboursés chacun par 1000 francs.

CREDIT NATIONAL 1920

Le numéro 1.205.750 gagne 1.000.000 francs. Les autres numéros de la centaine sont remboursés à 1.000 fr.

Le numéro 6.769.537 gagne 500.000 fr. Les autres numéros de la centaine sont remboursés à 500 fr.

Les deux numéros suivants gagnent chacun 200.000 fr. : 3.383.724 ; 5.018.041. Les autres numéros des centaines sont remboursés à 500 fr.

Les trois numéros suivants gagnent chacun 100.000 fr. : 893.392 ; 3.165.064 ; 6.752.307. Les autres numéros des centaines sont remboursés à 500 fr.

Les six numéros suivants gagnent chacun 50.000 fr. : 2.420.976 ; 4.309.988 ; 4.885.864 ; 5.666.363 ; 7.098.757 ; 7.338.451. Les autres numéros des centaines sont remboursés à 500 fr.

La Chambre a ajourné les interpellations sur la Ruhr

La discussion en est reportée à une date indéterminée

La Chambre a repris hier la discussion relative à la suppression des zones franches en Haute-Savoie et dans le pays de Gex (Ain).

De nombreux députés ont critiqué la convention conclue à ce sujet entre la France et la Suisse, mais M. POINCARE, au nom du Gouvernement insista pour la ratification de cet accord.

Le Président du Conseil demanda à l'Assemblée de renvoyer au lendemain la suite de cette discussion et d'ajourner les interpellations sur la politique générale qui étaient inscrites à l'ordre du jour de vendredi. « Le Gouvernement, dit-il, vous demandera, à l'heure où nous sommes, de le laisser poursuivre dans le calme son action pacifique des réparations. »

M. HERRIOT, au nom des partis radical et radical-socialiste, vint déclarer qu'il n'acceptait pas la responsabilité de la politique des réparations suivie par le Gouvernement.

Un appel à la démocratie allemande

« Nous ferons appel, dit-il, au parti démocratique d'Allemagne, pour qu'il force les capitalistes allemands à payer les réparations et pour qu'ils aident notre action ; sous ces réserves, nous voterons la motion d'ajournement. »

BERTHON et L. BLUM insistèrent pour la discussion immédiate des interpellations.

Jean RENAUD railla M. Poincaré et les Alliés, qui n'ont pas chassé d'Allemagne Ludendorf, Hindenburg et tous les autres criminels.

Ernest LAFONT critiqua les mesures prises par M. Le Trocquer pour envoyer des volontaires dans la Ruhr.

Après intervention de MM. AUBRIOT, PAINLEVÉ et BLAISOT, l'ajournement fut décidé par 485 voix contre 71.

Aujourd'hui, suite de la discussion sur les zones franches.

Les dommages de guerre

Une action législative pour assurer leur impartiale évaluation

Il est indéniable que l'exercice simultané de certaines professions et d'une fonction dans les organismes d'évaluation des dommages de guerre a suscité des critiques souvent justifiées.

Dans l'état législatif actuel, des architectes, pour citer un exemple, peuvent siéger au sein d'une Commission cantonale appelée à examiner des dossiers qu'ils ont eux-mêmes établis pour le compte des sinistrés.

De plus, des présidents de Commissions cantonales et des juges auprès des tribunaux de dommages de guerre sont admis à assister et à défendre des réclamants devant des juridictions voisines.

Ces pratiques sont évidemment fâcheuses et, sans mettre en suspicion la probité personnelle et la loyauté professionnelle de ceux qui s'y prêtent, il apparait toutefois qu'elles sont susceptibles d'engendrer des abus et de créer des injustices. Elles jettent un discrédit moral sur ceux qui ne craignent pas d'y recourir et sur les fonctionnaires qui se refusent à les répudier.

Pour mettre fin à une solution de nature à soulever des protestations légitimes et en vue d'assurer un équitable organisme d'évaluation des dommages, fonctionnant avec une entière indépendance, au-dessus de toute critique, un certain nombre de députés viennent de présenter à la Chambre, avec demande de discussion immédiate, une proposition de loi ainsi conçue :

« Aucune fonction près d'une Commission cantonale ou d'un Tribunal de dommages de guerre ne peut être exercée par des personnes ayant participé ou participant, d'une manière directe ou indirecte, soit à l'établissement des dossiers des sinistrés, soit à la représentation ou à la défense des intéresssés, devant une juridiction compétente ».

Cette proposition, renvoyée à la Commission des Régions libérées, viendra prochainement en discussion devant la Chambre.

Au centre de la place d'un village un cratère s'ouvrit soudain

Venise, 1er. — Dans la bourgade de Francenigo-sur-Livenza, une formidable explosion s'est produite hier matin et a été suivie par la formation au centre de la place d'un gouffre d'où sortaient des flammes jaunes et de l'eau en ébullition.

Ce phénomène a continué pendant la matinée et le cratère, qui peu à peu s'élargissait, a atteint un diamètre de trois mètres.

EN DEUX LIGNES

Londres. — Le premier aéro du service de nuit Londres-Paris, partira lundi, à 19 heures.

Dôle. — La maison natale de Pasteur va être classée monument historique.

Londres. — Sir William Tyrrel deviendrait ambassadeur à Berlin remplaç. lord d'Abernon.

Châlon-sur-Saône. — 2 a. de pr. au « Sammy » John Ayotte, qui inc. la ferme de son beau-père.

Londres. — 2 fumeurs ont prov. une expl. sur le destroyer français « Oise » et ont été blessés.

Bristol. — Le vapeur américain « Argonne » se trouve en détresse dans le canal.

Aix-la-Chapelle. — Les meurtriers du lieutenant Graff se sont pourvus en appel.

Athènes. — Il y a chaque jour 79 nouv. victimes du typhus

La Journée Sportive

Athlétisme

A propos du Gala de Valenciennes

La revanche des poids

Pour la première fois à Valenciennes, le 10 février, à côté des sports bien connus comme la boxe et la lutte, va paraître en scène, un sport jusqu'ici ignoré ou méprisé du grand public.

Il est inconcevable que notre époque, passionnée pour les exercices physiques dédaigne un sport qui a produit des hommes aussi merveilleusement développés que les « faiseurs de poids ».

Si, jusqu'ici, ils paraissaient voués au discrédit public, la faute en était aux « bateleux » de foire, qui, avec des tenues excentriques, annonçaient des faux-poids aux carrefours des voies publiques.

Pour la première séance, le comité de l'U. A. V. s'est assuré la participation de deux hommes fameux dans ce sport: **Mathurin Verkaenst**, le champion tourquennois et **A. François**.

Si Duchateau, blessé à l'entraînement ne sera pas des nôtres en tenue d'athlète, sa présence est cependant assurée, puisque les deux rencontres inscrites au programme seront arbitrées par cet athlète qui fut pendant dix années consécutives l'invincible champion amateur de Paris.

Verkaenst, champion de Tourcoing et du Nord pour 1922, est un vieux routier de la foule ; parler de sa longue carrière nous mènerait trop long. Qu'il nous suffise de dire qu'il est le seul amateur français qui, depuis 1905, ait développé correctement, sans flexion de corps le poids formidable de 101 kilos.

Quant à **François**, qui remplacera **Duchateau**, il est actuellement l'espoir de tous les amateurs français pour les jeux olympiques de 1924. Ce sera le seul rival sérieux de **A. Monnet**, au Championnat de France cette année.

La deuxième partie du gala sera consacrée à un championnat de force, trois membres des « Olympiades d'Anvers » contre trois membres sélectionnés parmi les meilleurs de la Région :

Crusiaux et **Lesage**, qui n'ont cessé de s'entr'aider sous l'habile direction du sympathique sportsman amandinois **Roger Flament**, sont des « comingmen » de haute valeur qui nous réservent des surprises.

Ils seront aux prises, si nous pouvons dire, avec notre concitoyen **Lesne**, bien connu des Valenciennois qui vient de remporter à Lille, le mois dernier, une première place d'encouragement pour 1922.

Tous les Valenciennois iront donc, le 10 février, au Théâtre, applaudir ces « as » qui sont tous des amateurs...

En les encourageant par notre présence, nous encouragerons le vrai sport sincère, loyal et désintéressé.

Pierre COSTA.

Cyclisme

Le Critérium cycliste amateurs du Nord de la France

A propos du Critérium Cycliste du Nord, organisé par notre journal, notre confrère parisien « L'Intransigeant », écrit :

Une des plus belles épreuves cyclistes de la région du Nord, réservée aux amateurs, « Le Critérium Cycliste du Nord de la France », va se dérouler le 3 juin prochain sur un parcours de 280 kilomètres.

C'est notre confrère, le « Réveil du Nord » qui l'organise.

Jamais une compétition routière n'aura été organisée avec un soin plus grand. Rien n'a été laissé au hasard et l'enthousiasme avec lequel la population nordiste a appris la mise sur pied d'une semblable cause, laisse prévoir un joli succès.

Le Critérium Cycliste du Nord constitue cette année la grande épreuve sur route régionale. Elle équivaudra pour le Nord à l'annuel Tour de Paris Cycliste que « L'Intransigeant » organise et qui obtient chaque fois un si légitime succès.

Plus de 10.000 francs de prix viendront récompenser les coureurs qui y prendront part.

L'itinéraire comprend une boucle de 280 kilomètres ayant pour lieux de départ et d'arrivée l'Octroi de Lille. Il traverse en outre Béthune, Lens, Douai, Cambrai, Saint-Quentin, Le Cateau, Denain, Valenciennes, Hem, Croix et Wasquehal.

Hippisme

COURSES DE VINCENNES

1re Course. — 1. Tyrolienne (A. Forcinal), g. 24.50 ; 2. Tanit (Gougeon), p. 38.00 ; 3. Tirelire, (L. Pottier), p. 49.00.

2e Course. — 1. Semiramis V (Gougeon), g. 55.50 ; p. 26.00 ; 2. Quelle Veine (Gouin), p. 39.00 ; 3. Quolibet (M. Mage), p. 56.00.

3e Course. — 1. Galillée (H. Picard), g. 40.00, p. 18.50 ; 2. Ténébreuse (Bouley), p. 30.00 ; 3. Tommy (A. Tambéri), p. 25.00.

4e Course. — 1. Rifleman (Baccker), g. 449.50, p. 50.50 ; 2. Rien du Tout (Guéroult), p. 15.00 ; 3. Paconteur (Versele), p. 13.50.

5e Course. — 1. Télémaque V (oGugeon), g. 27.00, p. 54.50 ; 2. Roi Albert (Th. Monsieur), p. 38.50 ; 3. Norbert (Céran Maillard), p. 29.00.

6e Course. — 1. Sainte-Marie du Mont (Dessauze), g. 71.00, p. 21.00 ; 2. Ramscapelle (Guéroult), p. 19.00 ; 3. Serpolette (L. Dufour), p. 15.00.

7e Course. — 1. Siberien (Legros), g. 101.50, p. 26.50 ; 2. Serbie (Marchen), p. 20.00 ; 3. Sauge Pourprée (Verzele), p. 23.00.

Dans la Légion d'honneur

Nous apprenons que notre confrère, M. René Gast, rédacteur en chef du « Nord Industriel » vient d'être promu chevalier de la Légion d'honneur au titre du ministère de la guerre.

Football-Association

Un évent sportif à Saint-Quentin

Le match Picardie-Somme

Dimanche prochain 4 février, aura lieu à Saint-Quentin, sur le terrain de manœuvres (route de Cambrai), un match de football qui mettra aux prises les deux équipes sélectionnées de la Somme et de Picardie, cette partie sera intéressante à suivre, car on connait la valeur des deux teams.

A la mi-temps, un cross féminin sera couru sur 1200 mètres, sur un parcours accidenté.

Nous osons espérer que tous les sportsmen et militants s'intéressant à la vie du grand club Saint-Quentinois, se donneront rendez-vous au terrain de manœuvres pour encourager les vaillants athlètes picards.

M. C.

Voici la composition des équipes qui prendront part à ce match amical :

SOMME. — Maillots rouges (parements blancs). — But : Ruhaut ; arrières, Balalvoine, Debruycker ; demis, Hébraudt, Boucher, Duvauchelle ; avants, Ducrocq, Hémart, Grumetz (cap.), Ransson, Méry ; remplaçant, Lequet.

PICARDIE. — Maillots rouges (parements noirs). — But : Mercier ; arrières, Objois, Lalande ; demis, Leclercq L., Moret, Estruy avants, Boitel Jules, Danglehart, Cambier, Delacourt ; remplaçant, Capiair ; arbitre, Dubeaux, secrétaire du C. R. de Picardie ; juges de touche, Ducrot de Picardie et Cleuet, de la Somme ; juge de but : Lefebvre F., de Picardie et Hazard, de la Somme.

Avis important. — Le coup d'envoi sera sifflé à 14 heures précises et non à 14 h. 30.

Rendez-vous : Equipes 1, 2, 3, 4 et féminine à 8 h. 30, Gare du Nord, réception des camarades de la Somme.

Equipe 1, à 13 h. 30, au Vestiaire.

Equipes féminines, à 14 heures, au Vestiaire.

Aux membres de l'U. S. Q. — Aucun match n'ayant été conclu pour dimanche, les membres de l'U .S Q. ont le devoir d'amener leurs famille et amis au match Picardie-Somme.

Pour la Coupe de France

Racing-Club de Roubaix contre Cercle Athlétique des Sports Généraux

Tout le monde sportif ne parle que du grand match de la Coupe de France qui aura lieu dimanche prochain sur le terrain du Racing-Club de Roubaix.

Les deux équipes en présence, le Cercle Athlétique des Sports Généraux et la Racing Club de Roubaix pratiquent un jeu courtois et plaisant à suivre.

Voici la composition de l'équipe du Cercle Athlétique des Sports Généraux : But, Jou (réserve International) ; arrières, P. Monnet (International), qui vient de faire une partie brillante contre l'Espagne ; demis, Marquet Liénart L (capitaine), Domergue (International) ; avants, Barville (International-Militaire), Cailet (International Militaire), Sarthou, Liénart II et Delpierre.

Cette équipe est jeune, vive, scientifique. Elle pratique un jeu très courtois et possède une défense très sûre et une attaque assez pénétrante. La ligne intermédiaire constitue la force du « Onze » ses arrêts sont bons, son jeu de tête excellent et elle joue avec une grande adresse. Son service aux avants est fait d'une façon intelligente.

L'attaque est composée de dribleurs qui ont suffisamment de vitesse, du perçant et shots pour la rendre très dangereuse à n'importe quel adversaire.

Rappelons que la location est ouverte chez M. Jénicot, rue de la Gare, à Roubaix et que les membres du R. C. R. sont obligés de payer leur entrée, ce match étant organisé par la F. F. F. A. — Les membres qui ont un fauteuil loué à l'année pourront réserver leur place habituelle jusqu'à jeudi soir, dernier délai. — Prix des places : Tribunes, 8 fr. ; Secondes, 5 fr. ; Populaires, 2 fr.

LE R. C. DE ROUBAIX JOUERA-T-IL LE QUART DE FINALE DE LA COUPE DE FRANCE ?

Si nous devons juger du nombre de billets pris à l'avance pour le grand match de dimanche entre le R. C. R. et le C. A. S. G. qui aura lieu au Parc Jean Dubrulle, nous pouvons annoncer dès maintenant que les spectateurs atteindront probablement un chiffre seulement égal à celui des grandes rencontres R. C. R.-O. L.-U. S. T.

L'équipe roubaisienne est prête, elle vient d'être formée d'une façon définitive. Tous les titulaires seront au poste. Nous nommons : But, Dumortier (sélectionné ligne du Nord) ; arrières, Mathieu (International) Delhaes ; demis, Vanco (International), Lerouge (International militaire), selectionné pour la L N F A., Tiberghien, G. Isbecque sélectionné par la L. N. F. A.), R. Wattine (cap.) (sélectionné par la L. N. F. A.), A. Cocheteux (International militaire, sélectionné par la L. N. F. A.), Duponchelle (sélectionné pour la L. N. F. A.) et R. Dubly (24 fois international).

Il est inutile de rappeler à nos lecteurs la valeur de cet « onze » ou la façon dont il joue, mais nous pouvons leur assurer que tous les représentants roubaisiens sont décidés de jouer avec l'énergie et le courage qui est si nécessaire dans les grandes occasions comme celle de dimanche.

En outre, les doyens auront à cœur de bien représenter le Nord et leur ville sportive.

Boxe

Siki indésirable en Angleterre

Londres, 1er. — Le Ministre de l'intérieur a décidé de ne pas autoriser Battling Siki à débarquer en Angleterre.

DERNIÈRE HEURE

Une catastrophe faillit se produire dans la Ruhr

Un train bondé de voyageurs a été lancé dans une voie sans issue

Mayence, 1er. — D'importants sabotages, dont l'un aurait pu entrainer de graves conséquences, ont été préparés à Hinhelheim sur la voie du grand train de Mayence, train qui est toujours bondé de voyageurs.

Une erreur volontaire d'aiguillage avait lancé le train sur une voie sans issue. Fort heureusement le mécanicien s'en aperçut à temps et put y remédier.

Un train a été déraillé mais les voyageurs sont indemnes

Dans le voisinage de cette même gare d'Hinhelheim, des rails ont été enlevés sur certains points du parcours. Un train se dirigeant vers Coblence fut victime de ce sabotage. La locomotive fut renversée mais il n'y eut pas d'accident de personnes à déplorer.

A la suite de ces sabotages, le président du district des chemins de fer, deux chefs de dépôt et deux mécaniciens ont été arrêtés.

Des convois sont conduits par des agents français

Dusseldorf, 1er. — Un calme complet règne à Dusseldorf ; la fermeture des cafés a été reculée de 10 à 11 heures.

Dans les districts dépendant de la direction des chemins de fer de Cologne, la grève est générale, sauf dans la zone anglaise. La circulation des trains de ravitaillement des troupes d'occupation est satisfaisante.

A Essen, les hauts fonctionnaires des chemins de fer ont été invités à désigner un délégué pour servir d'intermédiaire entre eux et les autorités françaises.

La ligne Paris-Cologne-Paris fonctionne normalement, la ligne Coblence-Paris fonctionne aussi, les trains sont conduits par des agents français.

Du charbon est dirigé vers la France

Aix-la-Chapelle, 1er. — Aujourd'hui sont partis deux trains de charbon à destination de la France.

Le coup de grisou à la mine Heinitz

116 cadavres ont été remontés

Beuthen, 1er. — Les travaux de sauvetage se poursuivent activement à la mine Heinitz. A neuf heures ce matin, le nombre des cadavres amenés au jour s'élevait à 116.

DERNIÈRE HEURE SPORTIVE

Le match Dempsey-Williard ne sera pas autorisé

New-York, 1er. — La Fédération de boxe de New-Jersey a annoncé qu'elle n'autorisera pas le match Jack Dempsey-Jess Williard qui devait avoir lieu cet été dans l'Etat de New-Jersey.

ROUBAIX

RÉDACTION : 39, rue Pauvrée. Tél. 9-51
DEPOT GENERAL : 13, rue du Bassin

Deux cadavres dans le canal

CELUI D'UN VIEILLARD...

Hier matin, un peu avant huit heures, le corps d'un sieur Julien Van Parys, 71 ans, sujet belge, ouvrier teinturier, demeurant rue des Anges, cour Emilie, 8, a été retiré des eaux du canal, au quai de Dunkerque, à proximité des Charbonneries lilloises.

Malade depuis quelque temps et atteint de cécité partielle, il a dû tomber à l'eau accidentellement.

M. le docteur Carette n'a relevé aucune trace de violences et a conclu à une mort par immersion. Le cadavre a été transporté à la morgue.

ET CELUI D'UN SUICIDE

Passant au quai du Sartel, vers 2 h. 30 de l'après-midi, M. Jean Edfrennes, demeurant rue du Pile, cour Herchnelz, vit un homme se jeter dans le canal. Il se précipita vers l'endroit où le malheureux venait de plonger et s'efforça, a l'aide d'une gaffe de le sauver ; mais quand il parvint à ramener le corps sur la berge, celui-ci paraissait inanimé.

Malgré les soins prodigués au noyé, il fut impossible de le ramener à la vie.

M. le docteur Jacquemont fit les constatations légales et ordonna le transfert du corps à la morgue de la Fraternité.

Le désespéré était un nommé Maurice Soille, 58 ans, marchand ambulant, sans domicile connu. On ignore les causes de son acte.

Les imprévus du travail

7.853 ACCIDENTS EN 1922

De la statistique très détaillée des accidents de travail, établie avec le plus grand soin par les services de M. Robert, inspecteur départemental du Travail, nous reproduisons quelques chiffres susceptibles d'intéresser le grand public.

En 1921, par suite du long chômage et de la grande grève de l'automne, le chiffre des accidents s'était trouvé réduit dans la même proportion que le travail. Il s'élevait cependant à 4.036.

En 1922, il a atteint 7.853.

Ce total se divise en : *8 morts*, contre 4 en 1921 ; *111 incapacités permanentes* de travail, contre 63 ; *7123 incapacités temporaires* (de plus de 4 jours), contre 4.557 ; *11 accidents* dont les suites étaient imprévisibles, contre 12.

Réparti entre les catégories industrielles, le total de 7.853 accidents donne les chiffres suivants :

Industries Textiles. — 3.880, dont 3.803 incapacités temporaires ; 67 incapacités permanentes, 3 morts.

Métallurgie. — 1.728, dont 1.714 temporaires, 13 permanentes.

Terrassement. — 561, dont 554 temporaires, 4 permanentes, 2 morts.

Alimentation. — 231, dont 228 temporaires, 1 permanente, 1 mort.

Manutention. — 143 dont 141 temporaires, 1 mort.

Transports. — 43, dont 42 temporaires, 1 mort. *Industries chimiques*, 442. — *Industries du bois*, 408. — *Commerce*, 158.

Suivant les *causes naturelles*, on relève 2 morts par accident d'ascenseur en appareil de levage ; 1 par chute de l'ouvrier ; 2 par la traction mécanique ; 82 incapacités permanentes par accident aux machines-outils ou métiers ; 7 par transmission ; 7 par éboulements.

Parmi les causes d'incapacité temporaire de plus de 4 jours, on en distingue 1.581 aux machines-outils ou métiers : 1.571 par éboulements, chutes d'objets ou heurts ; 1.226 par chute de l'ouvrier : 736 par outils à main ; 608 à la manutention des fardeaux.

Répartis *suivant le sexe et l'âge*, les chiffres se présentent ainsi pour la totalité des accidents : dans le Textile : 2.217 hommes, 346 garçons, 1.072 femmes, 245 filles ; et, dans la Métallurgie : 1.462 hommes, 240 garçons, 24 femmes, 2 filles (Les filles de plus de 18 ans sont comprises dans le groupe des femmes).

Les 8 morts signalées sont celles d'hommes adultes.

L'incapacité permanente a frappé 80 hommes, 6 garçons 20 femmes 5 filles.

L'incapacité temporaire : 5.581 hommes, 715 garçons, 1.151 femmes, 276 filles.

Notons encore que, pour 10 hommes et pour 1 garçon, les suites de l'accident sont restées *inconnues*.

RHUMATISMES-GOUTTE
ARTHRITES — SCIATIQUE — DOULEURS INTERCOSTALES
Nouveau Traitement absolument inoffensif pour leur
GUERISON très RAPIDE et DÉFINITIVE
INSTITUT ANTI-ARTHRITIQUE de FRANCE
67, Rue Barthélemy Delespaul, LILLE
Ouvert de 9 h. à 12 h. et de 2 h. à 6 h.
Le dimanche de 9 h. à Midi.
Prix modérés - Consultation 10 fr. - Renseignements gratuits.
Téléphone : 34-55
CONSULTATIONS et SOINS à DOMICILE

VIANDE FRAICHE DE BOUCHERIE
(Taxe du 3 au 9 février 1923)

Bœuf. — 1re catégorie (A), filet, 17.00, 15.25, 13.50 ; aloyau sans os, 14.00, 11.00, 9.50 1re catégorie (B), avec os, 7.50, 6.00, 5.50 ; sans os, 10.00, 8.00, 7.35 ; 2e catégorie, train de côtes, 7.50, 6.00, 5.50 ; sans os, 10.00, 8.00, 7.35 ; plat de côtes, etc., 7.20, 5.30, 4.75 ; épaule, 7.00, 5.00, 4.50 ; sans os, 9.30, 6.65, 6.00 ; 3e catégorie, 3.25, 2.00, 1.50.

Taureau. — 1re catégorie (A), filet, 16.00, 15.25, 13.50 ; aloyau sans os, 12.00, 11.00, 9.50 1re catégorie (B), avec os, 6.80, 6.00, 5.50 ; sans os, 9.00, 8.00, 7.35 ; 2e catégorie, train de côtes, 6.80, 6.00, 5.50 ; sans os, 9.00, 8.00, 7.35 ; plat de côtes, 6.50, 5.30, 4.75 ; épaule, 6.30, 5.00, 4.50 ; sans os, 8.40, 6.65, 6.00 ; 3e catégorie, 2.75, 2.00, 1.50.

Veau. — 1re catégorie, 14.50, 10.75, 9.75 ; 2e, 13.00, 9.25, 7.75 ; 3e, 10.50, 7.75, 6.25.

Mouton (de provenance hollandaise). — 1re catégorie, 12.50, 10.00, 7.50 ; 2e, 10.50, 7.50 5.75 ; 3e, 9.50, 6.00, 4.25.

Porc. — 1re catégorie, 13.50, 10.50 ; 2e, 10.50, 7.50 ; 3e catégorie, poitrine, 10.25, 7.25 ; tête, jambettes, 5.75, 2.75.

La taxe du mouton est basée sur les cours des moutons de provenance hollandaise.

Les moutons du pays se vendent en cheville 1 fr. 50 de plus au kilo.

LES RELATIONS PAR CHEMINS DE FER ENTRE LE NORD et L'EST DE LA FRANCE

A différentes reprises, la Chambre de Commerce de Roubaix a eu l'occasion de signaler au Chemin de fer du Nord, les inconvénients éprouvés par les voyageurs qui empruntent le train dit « Dijonnais ».

Ses observations ont été entendues.

M. l'Ingénieur en Chef de la Compagnie vient de lui faire connaître, en effet, que les relations de Tourcoing et Roubaix viennent d'être sérieusement améliorées. A partir du 1er février, le « Dijonnais » part de Tourcoing à 6 h. 15 pour y rentrer à minuit 37 après arrêt à Roubaix, aller et retour par conséquent sans changement de voitures à Lille.

Des mesures sont prises pour améliorer le chauffage.

LA PROCHAINE FETE D'HIVER DE LA FEDERATION DES AMICALES

La deuxième fête d'hiver aura lieu le samedi 10 février, à 8 h. 30 du soir, dans la salle des fêtes, rue de l'Hospice.

La carte fédérale 1923 (rouge brique) pour les hommes et mauve pour les femmes sera rigoureusement exigée au contrôle. La dite carte doit être réclamée dans les amicales.

En vue d'éviter l'encombrement au contrôle, les nouveaux membres sont priés de se faire inscrire au sein de l'association désirée. Nul ne sera inscrit à l'entrée que présenté par deux amicalistes.

Les amicalistes sont priés de se conformer aux décisions du service d'ordre, dont les bons résultats furent appréciés lors de la dernière fête.

Il ne sera pas envoyé d'invitation.

FEUILLETON DU 3 FEVRIER 1923 — N° 17

La Revanche de Liliane

Roman d'amour par DELLY

DEUXIEME PARTIE

Pourtant, autrefois, comme il avait traité la pauvre petite fille qui s'adressait à lui !... Et maintenant encore, elle savait bien qu'il était dur, exigeant pour tous... Mais pas pour elle, il fallait le reconnaitre également.

Néanmoins, elle ne pouvait avoir de sympathie à son égard, et toujours elle sentait un petit frémissement de crainte, de malaise, quand il lui adressait la parole, quand l'énigmatique regard de ses yeux bleus se rencontrait avec le sien.

VII

Les mois avaient passé, l'automne s'apprêtait à faire place aux bises d'hiver. La fin de novembre approchait. Aussi lady Stanville commençait-elle de penser au traditionnel dîner de Christmas, qui réunissait les plus importantes personnalités de Breenwich.

Ce repas de grand apparat représentait une de ses plus vives satisfactions d'orgueil. La lourde et superbe argenterie, le précieux service de Saxe, le linge admirablement tissé, tout cela réalisait la preuve tangible d'une opulence que l'on n'étalait qu'en de rares occasions, mais qui était le motif de la haute situation occupée par les Stanville dans tout le pays. Puis encore elle exultait en voyant son fils, son idole, la seule affection de son cœur endurci entouré d'hommages, de considération, dominant son entourage à la fois par sa haute intelligence et par sa volonté altière, que rien ne faisait fléchir.

Mais cette année, le contentement vaniteux qu'elle apportait aux préparatifs mêmes lointains de cette grande réception ne parvenait pas à lui faire oublier la sourde inquiétude qui, de plus en plus, montait en elle.

Son fils continuait de traiter Liliane avec une indulgence incompréhensible. Plus d'une fois, elle avait vu la jeune fille sortir à l'heure où elle aurait dû se trouver aux bureaux. Elle avait aussi, par quelques mots échangés à table entre le tuteur et la pupille, que Hugh prêtait à celle-ci des livres et des revues littéraires... Mais l'indice qui semblait à lady Laurence le plus significatif était le changement de tenue qu'elle remarquait chez son fils, depuis quelques mois. Lui, qui jusqu'alors s'était contenté que cette tenue fût correcte, avec même une nuance de sévérité, y introduisait maintenant une note de sobre élégance. Le « tailleur des grands-pères », comme disait Joe, avait été remplacé par l'un des meilleurs tailleurs de Londres. En outre, Hugh ne tondait plus ses cheveux ; ceux-ci poussaient légers, soyeux, un peu ondulants, atténuant la dureté de la physionomie, et la rajeunissant.

Ainsi lord Stanville, qui déjà auparavant était loin de passer inaperçu, devenait « un homme très chic », comme l'écrivait Rosetta à son neveu.

Puis encore, il y avait d'autres menus faits... par exemple celui-ci, qui s'était produit récemment : Liliane dont la montre ne marchait pas bien, était arrivée un soir en retard de quelques minutes pour le dîner. Comme elle s'en excusait, Hugh, tellement strict cependant pour l'exactitude, dont il donnait le premier l'exemple, avait souri — oui, souri ! — en disant :

— Cela n'a pas d'importance. Ne vous pressez pas, nous avons bien le temps.

Lady Stanville, tout en essayant de repousser l'évidence, la voyait de plus en plus s'imposer à elle. Mais elle se trouvait complètement réduite à l'impuissance, car il n'y avait aucune possibilité, pour elle, d'agir sur son fils.

Un après-midi, elle reçut la visite d'une de ses plus intimes relations, Mrs. Haig, femme du principal banquier de Breenwich et reine des mauvaises langues du pays. Grosse blonde d'une cinquantaine d'années, qui faisait la jeune, elle flattait à outrance lady Stanville, ce qui expliquait la faveur dont elle jouissait près de celle-ci.

Or, ce jour-là, après avoir tourné quelque temps autour, elle finit par demander :

— Votre jeune cousine, Mlle de Sourzy, est donc toujours employée dans les bureaux de lord Stanville ?

— Mais oui.

— Ah !

Puis, après cette exclamation pleine de sous-entendus, elle ajouta, un sourire doucereux aux lèvres :

— Je l'ai rencontrée hier... Vraiment, elle devient de plus en plus jolie ! Fort heureusement, elle est dans un milieu sérieux, et sous la surveillance d'un tuteur qui est la perfection même.

Lady Laurence riposta sèchement :

— En effet, mon fils n'est pas de ces hommes qui se laissent prendre par de beaux yeux et des mines de coquette.

L'autre n'insista pas. Mais elle avait jeté sa petite goutte de poison dans un terrain bien préparé pour la recevoir.

Comme lady Stanville accompagnait sa visiteuse qui se retirait, Hugh, venant du dehors, passa dans le hall. Il salua Mrs Haig dont la mine, à sa vue, devenait plus mielleuse et empressée que jamais...Quand l'excellente dame eut disparu par la porte qu'ouvrait devant elle Dominich, lord Stanville dit avec un léger rire de raillerie :

— Quelle manière de s'habiller, pour une femme de cet âge !... Elle est grotesque, positivement !

— Un peu, oui... Mais c'est une bonne personne.

— Elle n'a pourtant pas cette réputation, que je sache ? On l'appelle couramment « la vipère de Breenwich ».

— Oh ! mon ami, tu ne vas pas croire tous ces racontars !... Elle sait dire les choses avec discrétion... Ainsi, elle m'a fait entendre aujourd'hui que l'on remarquait beaucoup Liliane au dehors.

Les sourcils de lord Stanville se rapprochèrent, son regard se durcit. Brièvement, il demanda :

— Où ?... Qui ?

— Mais tout le monde, sans doute... Et j'ai compris que l'on s'étonne de... de sa présence dans tes bureaux.

— Comment ?... Pourquoi ?

Devant le regard, le ton de son fils, lady Laurence commençait à regretter de s'être engagée dans cette voie.

Elle balbutia :

— A ton âge... et au tien...

Il riposta sur un ton de glaciale hauteur :

— Je ne comprends pas ce que vous voulez dire. Au cas où quelqu'un vous conterait encore des sottises de ce genre, répondez-lui que votre cousine est beaucoup plus en sûreté chez moi qu'elle ne le serait dans n'importe quel bureau où elle devrait gagner sa vie.

Lady Laurence ne répliqua rien. Une fois de plus, elle constatait qu'une discussion avec Hugh était chose impossible, car personne — même pas elle — n'était capable de soutenir ce regard, cet air de froide et implacable volonté.

Mais sa haineuse hostilité à l'égard de Liliane en fut augmentée encore. Une sourde colère la gagnait, à l'idée qu'elle ne pouvait plus traiter cette « misérable petite » comme elle l'eût voulu... Non, il n'y avait pas moyen ! Tout au plus lui infligeait-elle quelque parole malveillante, quelque procédé froissant, un travail qu'elle devait exécuter à ses heures de liberté... Car lady Stanville, rendant ainsi un instinctif hommage à celle qu'elle détestait, avait l'intuition de Liliane était trop délicate pour se plaindre à son tuteur.

De fait, la jeune fille, après avoir accepté une première fois de finir une broderie, sur la demande, assez polie d'ailleurs, de miss Bairn, s'était vu redemander d'autres services de ce genre par Carrie ou par lady Laurence, et très vite, avec la manière arrogante d'autrefois alors que lord Stanville n'avait pas eu encore l'idée d'interdire que sa pupille fût traitée moins bien qu'une femme de chambre... Liliane avait d'abord essayé de se dérober... Mais dans une maison où l'on a reçu le gîte et le couvert, sa fierté bouillonnait et elle pensait dans un sursaut de révolte : « Eh bien, je vais vous la payer, votre dure hospitalité !... » Alors elle se privait se sortie, ou bien elle veillait le soir, pour accomplir la besogne ainsi imposée par lady Laurence ou Carrie. Et sa mine, qui devenait bien meilleure à la fin de l'été, pâlissait de nouveau, les forces recommençaient encore à l'abandonner.

— Vous perdez tout le bien gagné, ma chère petite ! disait Mrs. O'Feilgen... Vraiment, vous devriez parler de cela à votre cousin ! Un mot de lui mettrait fin aux méchancetés sournoises de ces deux femmes.

Mais Liliane répliquait vivement :

— Oh ! non jamais je ne me plaindrai à lui de sa mère !

Elle continuait son consciencieux travail de comptable, où rien, sans doute, n'était à reprendre, car lord Stanville ne lui adressait jamais d'observations. Il l'appelait assez fréquemment pour sténographier dans son bureau. Puis, un jour, la dictée finie, il l'avait interrogée sur les études qu'elle avait faites... Et il lui avait posé cette question :

— Vous ont-elles intéressée ?

— Certainement... bien que je leur en eusse préféré d'autres.

— Lesquelles ?

— Des études plus intellectuelles. J'aurais aimé à travailler pour un professorat de lettres, par exemple.

(A suivre).